

- Présidence :** M. Gilles Rouffignat.
- Membres présents :** Mmes. Véronique Autexier, Isabelle Bonneau, Marion Moine, Karine Vergnaud.  
MM. Philippe Andrieux, Olivier Blancheton, Patrick Bourgoin, Marcel Buisson, Pascal Chardat, Serge Dorain, Philippe Faure, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Thierry Gobry, Nicolas Michel, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.
- Excusé(e)s :** MM.David Ferrand, Vincent Goupillat.
- Absent non excusé :** Néant.
- Invités présents :** MM.P.Larrouy, M.Piat.

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : validation du PV N° 11 du 12/04/2021,
- Civilités,
- Informations du Président.

### 2° Sujet(s) « Pour décision »

- Radiation de clubs
- Arrêt d'un groupement de jeunes
- AG de District dématérialisée
- Réforme Ententes et Groupements
- Calendrier des engagements 2021/2022
- AG 2020/2021

### 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Plan de soutien aux clubs,
- Remplacement JC.Guiguen,
- Réflexions sur l'avenir

### 4° Tour de table des 4 pôles

## INTRODUCTION

**Accueil** : le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

**Formalités** : le Comité de direction entérine la **validation du PV N° 11 du 12/04/2021**. ([Lien](#))

**Civilités** : le Président et les membres du Comité de direction présentent :

**Leurs sincères condoléances :**

- à Béatrice Gavaille pour le décès de sa mère,
- au club du GJ LAC pour le décès du jeune joueur Timéo Marchadier,
- à la famille de Bernard Deschamps, ancien secrétaire général adjoint du District,
- au District de la Creuse pour le décès de Franck Tricoche CTD/DAP.

**Leurs félicitations** à Clara Mallevaés, arbitre en activité (Alliance 3B) pour la naissance de son fils.

**Leurs encouragements** à Thibaut Gabard et à son épouse pour leur fils Tom.

**Informations du Président**

**Élections LFA** : Vincent Nologues élu Président (60% des suffrages). Gérard Brouste (24), Président délégué de la LFNA est élu membre du BELFA.

**Partenariat national NIKE/FFF**. Chaque District reçoit annuellement une dotation en matériel. Pour 2021/2022 la réflexion est en cours.

**Démarche D.L.A.** Avancement normal. Prochaines réunions : entre membres du Bureau le 19/05 et avec le cabinet Solénia RH le 04 juin.

**Point salariés**. À compter du 10 mai, ils ont repris à raison de 2 jours par semaine. Le télétravail continuera à être priorisé chaque fois que possible.

**Mouvement de solidarité autour de Thibaut Gabard**. Remerciements aux initiateurs et aux personnes ayant apporté une contribution.

## SUJET(S) « POUR DECISION »

### 1° - Radiation de clubs. (S.Dorain)

**Rappel de l'article 43 des RG de la FFF** : tout club en activité ou en non-activité n'ayant pas acquitté sa cotisation au titre de la saison en cours est radié.

**Dossiers concernés par cet article non traités à ce jour :**

- Grand Font,
- JS Magnac,
- US Agris.

**Décision 01 : Le Comité de direction acte la radiation de ces 3 clubs pour traitement par la LFNA.**

### 2° - Arrêt d'un groupement de jeunes. (S.Dorain)

Les clubs de Chazelles, St Germain de Montbron, Pranzac et Mornac ont informé le District, par courrier, de leur volonté d'arrêter le GJ Coulée d'OC à la fin la saison 2020/2021.

**Décision 02 : Le Comité de direction acte l'arrêt du GJ Coulée d'Oc.**

### 3° - Assemblée générale. (S.Dorain)

**Objet du dossier :**

1. intégrer dans les statuts-types la possibilité pour le District d'organiser une Assemblée générale dématérialisée (*décision AG FFF 12/03/2021\**),
2. statuer sur la possibilité ou non de donner pouvoir à un autre club.

**Décision 03 : Le Comité de direction valide l'impossibilité à un club de donner pouvoir à un autre club pour une AG dématérialisée. En revanche le Président peut donner mandat à tout licencié de son club pour le représenter.**

### 4° Réforme des Ententes et Groupements (S.Dorain)

**Modification de l'article 39 Bis des RG de la F.F.F.** → votée en AG de la FFF le 12/03/2021.

**Objectifs de cette réforme :**

- Clarifier la distinction entre d'une part l'entente qui reste un acte ponctuel et temporaire pour régler une situation de trou générationnel ou de reliquat d'effectif et d'autre part le

groupement qui résulte d'un projet de structuration ayant vocation à durer plusieurs saisons,

- Gommer la trop grande disparité d'interprétation et d'application des groupements et ententes,
- Tendre vers une uniformisation sur tout le territoire.

### **Dispositions spécifiques aux équipes de jeunes en entente**

- Une équipe de jeunes en entente peut participer à l'ensemble des compétitions de District (selon le règlement du District) sans possibilité d'accéder aux compétitions de Ligue,
- Une entente entre un ou plusieurs clubs avec un groupement de Jeunes ne sera plus autorisée,
- Impact sur nos compétitions : les équipes en entente qui évoluaient dans nos championnats U17-U15-U13 de niveau 1 qui donnaient l'accession au championnat régional ne seront plus autorisées pour la saison 2021-2022.

### **Dispositions spécifiques aux équipes seniors en entente**

- La création d'une équipe en entente est possible pour les seniors masculins et féminines,
- Une équipe senior masculine en entente peut participer à l'ensemble des compétitions de District (selon le règlement du District) sans possibilité d'accéder aux compétitions de Ligue,
- Une équipe senior féminine en entente peut participer à l'ensemble des compétitions de District ou de Ligue si le District concerné n'organise pas de championnat senior féminin,
- Les clubs ont la possibilité de constituer des équipes seniors en entente dans les compétitions de District hormis la dernière division supérieure qui désigne le ou les accédant(s) en championnat régional (cf point 2).

**Proposition de décision** : pour éviter de fausser le championnat de Niveau 1 (jeunes) et de D1 (pour les seniors masculins), le District propose l'interdiction à ces ententes de participer aux championnats ci-dessus évoqués.

**Décision 04 : Le Comité de direction valide la proposition.**

## 5° Calendrier des engagements 2021/2022 (JF.Selle)

**Objet du dossier :** Se positionner sur l'élaboration d'un planning d'inscription et d'engagement des équipes Charentaises en District.

### Constats :

- La situation liée au COVID et au manque de contact entre les clubs et leurs licenciés ne donne pas une vision exhaustive des effectifs à disposition pour la saison 2021-2022,
- Les clubs demandent la mise à disposition de ce planning afin qu'ils s'organisent au mieux en amont de la saison à venir,
- Limiter au maximum « l'effet de surprise » durant la période estivale (équipes ne pouvant repartir pour manque d'effectif quantitatif et qualitatif),
- Anticiper les arrêts d'équipe et limiter le nombre de poules incomplètes au lancement des compétitions.

**Proposition :** Modifier la période d'engagement par rapport aux saisons « normales »

### Décision 05 : Le Comité de direction valide la proposition suivante pour les engagements des clubs :

- Séniors : du 1<sup>er</sup> au 31 juillet (soit 3 semaines de plus),
- des U16/U18 aux U13 : du 12 juillet au 29 août,
- U11 : du 16 août au 12 septembre,
- Féminines : du 16 août au 12 septembre.

## 6° AG 2021/2022 (G.Rouffignat)

Le Président rappelle, pour lui, la nécessité de maintenir un lien avec les clubs avant le début de saison. Néanmoins, il fait plusieurs constats :

- Pas de vote « urgent » à effectuer ayant impact sur les compétitions,
- Difficulté de tenir une Assemblée générale avant le 30/06 (couvre-feu),
- Délai de préparation court,
- Coût du vote à distance s'il fallait en prévoir un.

**Décision 06 : Le Comité de direction valide la proposition de tenir 1 seule AG en septembre (AG ordinaire et AG financière) tout en maintenant un point de rencontre avec les clubs en fin de saison ou tout début de l'autre (formule à imaginer).**

## SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

### 7° Plan de soutien aux clubs (S.Dorain)

**Objet du dossier** : apporter un soutien financier aux clubs autour de 2 axes :

- Les soulager financièrement sur la saison 2020/2021,
- Les aider à amorcer la saison 2021/2022 dans les meilleures conditions.

La réflexion a été conduite autour de 3 principes :

- **SOLIDARITÉ** → la mission du District est d'accompagner les clubs,
- **RESPONSABILITÉ** → le District ne peut intervenir que sur son périmètre d'action (ex : les licences ne sont pas de son périmètre, mais de celui de la Ligue),
- **RÉALITÉ** → le District ne peut que redistribuer ce qu'il a...et ses moyens sont somme toute limités.

### Décisions (Comité financier et Bureau)

- Abandon de la totalité des frais d'engagements 2020/2021 (53 000 €),
- Décalage des frais d'engagements 2021/2022 au 2è relevé (mars 2022).

### Impacts

- Le District assumera le résultat négatif (prévisionnel) en l'affectant à ses réserves,
- Faire un virement à TOUS clubs qui auront une position créditrice de leur relevé après affectation des dernières opérations,
- Exiger un règlement au 30/06/2021 dernier délai pour les clubs qui ont une dette envers le District.

**Remarques** : cet effort supplémentaire complète les 30 000 € que le District a apporté dans le Fonds de solidarité FFF/Ligues/Districts décidé en juin 2020. C'est donc un effort conséquent et sans précédent de 83 000 € en 2 saisons consacrés au soutien financier direct de nos clubs.

### 8° Démission de JC.Guiguen (G.Rouffignat)

La démission de JC.Guiguen (cf PV du Comité de direction N°11 du 12/04/2021) conduit le District à réfléchir à son remplacement pour ses différentes fonctions (animateur de la commission Séniors, Vice-Président du pôle « Sport-Éducation », correspondant FMI et membre de la commission LFNA), en priorisant les contacts à prendre.

Parmi les autres impacts à intégrer :

- Nécessité de renforcer cette commission,
- Nommer un(e) salarié(e) « référent(e) » de la commission pour l'accompagner dans les travaux à réaliser.

Ces deux derniers points sont à affiner et à mettre en place éventuellement pour la prochaine saison.

## 9° Réflexion sur l'avenir (G.Rouffignat)

Le Président fait part du dossier qu'il a présenté au Bureau N°9 du 03/05/2021 et qui porte sur son analyse de la situation (impacts de la crise du COVID 19 sur les clubs et les licenciés).

L'avenir est incertain en raison :

- De la perte régulière de licencié(e)s (13% cette saison, 4% en moyenne sur les 4 précédentes années),
- Du doute des clubs sur la prochaine saison,
- Du risque de baisse de motivation et d'envie d'une partie des licenciés.

Fidèle à sa devise « Proche des clubs, à l'écoute et utile », il considère que le rôle du District est de réagir en trois étapes : comprendre, imaginer et proposer.

Il propose donc de :

- Consulter les clubs → « Les assises du foot Charentais »,
- Prioriser les pratiques et les compétitions en s'appuyant sur l'enquête menée en 2019 par Nicolas Michel (stagiaire),
- Confier la démarche à la commission Innovation (O.Blancheton),
- Associer des clubs volontaires,
- Associer les élus du Comité de direction concernés ET intéressés,
- Utiliser les outils à notre disposition (distanciel et réunions),
- Faire simple, efficace et concret,
- Proposer des projets au vote des clubs en AG.



## TOUR DE TABLE DES PÔLES

### Pôle « Sport – Éducation » (P.Faure-JF.Selle)

**Concours d'entrée au lycée Marguerite de Valois (Angoulême) mercredi 19/05.** P.Frugier, P.Chardat et M.Tamisier seront présents à la demande de l'ACFC.

**Label Séniors terminé** → les 15 clubs ont été visités (3 abandons)...3 éligibles.

**Label Jeunes en cours** → 4 clubs à visiter avant le 15/07 (Ruelle, Soyaux, La Roche-Rivières, Jarnac).

**Dossier sur compétitions U14 R** → envoi de l'information aux clubs concernés cette semaine (date limite retour 31/05).

### Pôle « Arbitrage – Officiels » (L.Fouché)

#### Décisions du COMEX en date du jeudi 06 mai 2021 :

- L'étude de la situation des clubs en infraction au regard du statut de l'arbitrage prise en compte est fixée au 30 juin 2020 en lieu et place du 30 juin 2021.
- 1<sup>ère</sup> étude des clubs en infraction repoussée du 31 janvier au 31 mars 2022
- 2<sup>ème</sup> étude des clubs en infraction repoussée du 15 au 30 juin 2022

impacts clubs	Clubs en infraction		
	clubs Régionaux	clubs District	
Situation au 30 juin 2021	6	12	
Situation au 30 juin 2020	0	4	Sanctions sportives et financières



## **Pôle « Finances- Procédures-Gestion »** (S.Dorain)

Signature des documents pour le renouvellement du PGE.

La Commission CDTIS a commencé la campagne de vérification des éclairages en appliquant les principes de bienveillance notamment si le club a entrepris des démarches pour être en règle au niveau du classement de ses installations.

La LFNA a repoussé au 31/07 l'échéance pour le traitement des dossiers Vie des Clubs (affiliation-fusion-entente...).

Proposition de modifications aux textes fédéraux de l'AG de la FFF du 04/06 : « Groupement de clubs en matière de Jeunes et de catégories d'âge : seules les catégories U14 à U18 (au lieu de U12 à U18) seraient obligatoires, les autres catégories U6 à U11, U12 et U13 pouvant être intégrées (au lieu de toutes les catégories du foot d'animation U6 à U11) ».

## **Pôle « Citoyenneté »** (O.Blancheton)

RAS

## **Discipline** (P.Larrouy)

### **Synthèse des décisions du Comité exécutif (COMEX) de la F.F.F du 06 mai 2021.**

**Objectif** : rétablir une certaine équité entre les licenciés suspendus en matchs et les licenciés suspendus en temps.

#### **Décisions**

- Suspensions en matchs : dispense d'exécution de la peine pour celles, prononcées au titre de la saison 2020/2021, dans la limite de 6 matchs, applicables, à compter de la saison 2021/2022,
- Suspensions à temps : pas de modifications.

#### **Application**

- **La sanction elle-même n'est ni modifiée dans son quantum, ni annulée ou amnistiée**, et en ce qui concerne les matchs restants éventuellement à purger, après

décompte des 6 matchs susmentionnés, il y a lieu d'appliquer les modalités habituelles de purge de l'article 226 des Règlements Généraux,

- **La dispense d'exécution de peine ne s'applique qu'aux licenciés personnes physiques** (les suspensions de terrain et les sanctions de matchs à huis clos non purgées en 2020/2021 restent donc à purger en 2021/2022).

## **Secrétariat général** (JF.Selle)

### **Prochaines réunions :**

- Bureau N°10 : pas programmé sauf si nécessité,
- Comité de direction N°13 : 14/06 à 19h 00 → **à confirmer**.

## **Président** (G.Rouffignat)

**Découverte du foot golf à Chalais le 22/05.** Remerciements à O.Blancheton Président du FC Sud Charente pour son invitation. 8 personnes du Comité de direction participeront.

**Rencontres clubs.** Le Président souhaite traduire notre **volonté de proximité, d'écoute et d'utilité** » en allant vers les clubs. Il préconise 2 actions à mener d'ici la fin de saison :

- Remise des dotations aux clubs (25 sont concernés),
- Participation aux Assemblées générales de clubs ET remises de médailles.

**Fonds de solidarité LFNA.** Un éventuel dispositif de soutien semble à l'étude. Après échanges, un sondage est réalisé autour de 3 questions :

- La mise en place d'un fonds de solidarité pour les clubs par la LFNA,
- L'éventuelle participation des Districts,
- Les modalités du soutien.

Le Président se fera l'écho des avis du Comité de direction à la visio organisée jeudi 20/05 par la LFNA.

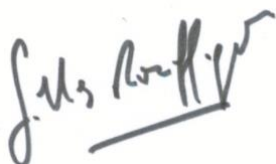
## RECAPITULATIF DES DECISIONS DU CODIR 12 DU 17/05/2021

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV Comité N°11 du 12/04/2021	<b>Validé</b>		
<b>1</b>	Radiation de clubs	<b>Validé</b>	Serge Dorain	Immédiat
<b>2</b>	Arrêt d'un groupement de jeunes	<b>Validé</b>	Serge Dorain	Immédiat
<b>3</b>	Assemblée générale de District dématérialisée	<b>Validé</b>	Serge Dorain	Immédiat
<b>4</b>	Réforme Ententes et Groupements	<b>Validé</b>	Serge Dorain	Immédiat
<b>5</b>	Calendrier des engagements 2021/2022	<b>Validé</b>	Jean-François Selle	Immédiat
<b>6</b>	Assemblée générale 2020/2021	<b>Validé</b>	Gilles Rouffignat Jean-François Selle	Immédiat

**Le prochain Comité de direction se tiendra le 14 juin 2021 (à confirmer).**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h 20.

Le Président  
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général  
Jean-François Selle

